



Demande de certificat d'autorisation de changement d'usage pour usage agricole domestique

Coût : 125,00\$

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

| | |
|--|--------------------------|
| 1. Plan d'aménagement à l'échelle indiquant : - enclos, bâtiments existants et projetés, puits, champ septique, cours d'eau, milieu humide etc | <input type="checkbox"/> |
| 2. Plan de gestion du fumier | <input type="checkbox"/> |
| 3. Description du projet | <input type="checkbox"/> |

DISPOSITIONS RELATIVES À L'USAGE AGRICOLE DOMESTIQUE

Notez que nous sommes présentement en processus de révision des règlements d'urbanisme et leurs changements pourraient affecter les renseignements ci-bas

1. Règlement 98-003 de l'article 3.2.6.1.3.

- Les usages agricoles domestiques dans les zones **RC**

Sont autorisés dans les zones résidentielles de Consolidation (RC), sur des propriétés de 12 142 m² (3 acres) et plus, en conformité avec les dispositions de la L.Q.E., les usages agricoles de basse-cour, non nuisible pour le voisinage considérant le bruit et l'odeur, les usages suivants à titre non limitatif

- 1 cheval
- poules, cailles, chèvres, lapins, oies, et autres animaux similaires

- Les usages agricoles domestiques dans les zones **RV / RR / FOR**

Sont autorisés dans les zones résidentielles de développement contrôlé (RR), dans les zones résidentielles de villégiature (RV) et dans les zones forestières (FOR), sur des propriétés de 8 094 m² (2 acres) et plus, en conformité avec les dispositions de la L.Q.E., les usages agricoles de basse-cour, non nuisible pour le voisinage considérant le bruit et l'odeur, les usages suivants à titre non limitatif

- 1 cheval
- poules, cailles, chèvres, lapins, oies, et autres animaux similaires

- #### 2. Dans la bande de protection riveraine de **15 mètres en bordure de tout cours d'eau**, il est interdit toutes les constructions, les ouvrages, les travaux et les animaux.

3. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – Q-2, r.22

Article 17 3°

l'installation (*puits*) doit être située à une distance de 30 m ou plus d'une aire de compostage, d'une cour d'exercice, d'une installation d'élevage, d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une parcelle, d'un pâturage ou des terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière.

| IDENTIFICATION DU REQUÉRANT | | |
|---------------------------------|---------------------|---------------|
| Nom(s) du/des propriétaire(s) : | | |
| Adresse : | Ville : | Code postal : |
| Téléphone résidence : | Téléphone travail : | |
| Téléphone cellulaire : | Courriel : | |

| INFORMATIONS SUR L'USAGE | |
|--|--------|
| Type d'animaux | Nombre |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| L'installation d'un enclos ou la construction d'un bâtiment doit faire l'objet d'une demande de permis de construction. Veuillez-vous informer auprès du service de l'urbanisme | |

| DESCRIPTION DU PROJET |
|-----------------------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

| DATE | |
|-----------------------------------|--|
| Date prévue de début de l'usage : | |

| | |
|--|--------------------------|
| <p>Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et si le permis ou certificat demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.</p> <p>En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.</p> | |
| <p>_____</p> <p>Signature du requérant</p> | <p>_____</p> <p>Date</p> |